



Propriétaire souhaite récupérer son appartement avant fin du bail

Par **rey2777**, le **27/04/2010** à **17:48**

Bonjour, rnje possède un appartement. jusqu'à présent j'étais hébergée chez ma grand mère et l'appartement était loué. rnMa grand mère vient de décéder, la succession est engagée et je dois chercher un autre logement. rnL'agence immobilière me dit que je ne peux pas récupérer mon appartement avant 2011. Ai-je un recours? rnMerci

Par **fif64**, le **28/04/2010** à **16:41**

BonjourrrnNon vous n'avez aucun recours. Vous devez attendre la fin de la période triennale pour pouvoir donner un congé pour reprise à votre locataire. rnMais vous pouvez toujours négocier avec lui. rnVous lui faites cadeau par exemple de deux ou trois mois de loyers mais à l'issue de ces deux ou trois mois il s'en va. rnMais il n'est pas obligé d'accepter.